



Assurance rachat de credit nous a iradier apres 6 mois

Par **giovannip**, le **20/08/2014** à **21:53**

Bonjour, nous avons racheter nos crédits en un seul. MAison, voiture et petits credits. Apres six mois l'assurance nous a iradier, donc depuis plus de 5 ans nous n'avons plus d 'assurance, ma femme et moi sommes passe en 1 ere et moi en 2 eme catégorie invalidite. Je voulais savoir si malgres que nous n avons plus d assurance et que nous avons essaye d en avoir une autre (j ai ete opéré à coeur ouvert, ils ont peur donc personne veut me prendre sauf je vous dit pas le tarif) est ce que le décès ou l inva font partis integrante du pret sans assurance ? ou y a t il un recours ? Merci d'avance cordialement

Par **moisse**, le **21/08/2014** à **10:06**

Bonjour,
Sans assurance couvrant les évènements survenant au cours du prêt, le remboursement intégral sera poursuivi.
La convention AERAS permet de tarifier l'assurance dans les circonstances exposées.
Mais vous le savez, le cout peut être prohibitif.

Par **chaber**, le **21/08/2014** à **11:49**

bonjour[citation]est ce que le décès ou l inva font partis integrante du pret sans assurance ?

ou y a t il un recours [/citation]prêt sans assurance: pas de garantie décès invalidité

Recours éventuel comme conseillé par Moisse: AERAS

en savoir plus:

http://www.ffsa.fr/sites/jcms/fn_48071/fr/la-convention-aeras-en-10-questions-reponses?cc=fn_7312